



Santo Cèio

gazette

Petit journal de Sainte-Cécile-les-Vignes / Internet : www.sainte-cecile.org

Le Mot du Maire

L'actualité...



Bienvenue à LIONEL SAUX,
le nouveau CPE du collège V.Schoelcher



L'information municipale
en direct



DOMINIQUE JACQUIER, CPE adjointe
un beau duo pour le collège V.Schoelcher

Mes chers Concitoyens,

Les vendanges sont terminées, signe de la fin de l'été et l'on peut se féliciter. Alors que la météo ne laissait rien présager de bon, les vendanges ont été bonnes. Cette météo bien capricieuse qui nous fait un jour mettre le T-shirt, un jour mettre la veste ne nous aide pas toujours dans nos travaux. Il est ainsi parfois difficile de mettre les pieds au gymnase. Mais les travaux avancent quand même et nous espérons bien ouvrir au mois de janvier. Ensuite nous enchaînerons avec la mise en place d'un concours pour le choix de l'architecte qui construira nos écoles. Nous travaillons actuellement sur l'écriture du programme (ce que nous souhaitons), ce qui permettra aux architectes de nous faire des projets.

Nous sommes également en phase de bouclage du PLU. Une réunion de concertation avec le public aura d'ailleurs lieu le jeudi 20 novembre à 18 heures à la salle municipale afin de vous présenter les avancées et vous donner le planning prévisionnel de l'approbation du PLU. Toute la population est bien évidemment invitée à cette réunion.

Je voudrais également profiter de l'occasion qui m'est donnée pour revenir sur deux points qui me semblent importants pour notre village :

- l'incivilité croissante de tout un chacun. Après les crottes de chien, les

canettes au jardin de la Chapelle, c'est aujourd'hui de moins en moins de respect pour les ordures ménagères. Un tri sélectif de moins en moins sélectif, des containers qui restent toute la semaine sur le domaine public alors que chaque propriétaire doit le rentrer chez lui après le ramassage. Quelle belle vision pour les autres.

Je vous rappelle que chaque container est numéroté et qu'en cas d'incident, son propriétaire sera tenu pour responsable.

Alors, que chacun fasse un geste pour la beauté du village.

- la qualité du service de l'accueil de loisirs. Au mois de septembre et octobre, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des parents qui fréquentent l'accueil de loisirs et il nous a été agréable de constater que le service rendu plaît, que les parents et les enfants sont contents des activités proposées. Quelques points négatifs ont été soulevés (voir article en page intérieure); ce qui est important pour l'avancée du service public et offrir toujours mieux à nos enfants. Merci à tous pour votre participation et vos réponses.

Toujours dévoué à votre écoute et à votre service,

Votre Maire
Max IVAN



BIENVENUE À LIONEL SAUX ET DOMINIQUE JACQUIER

Bienvenue à Lionel Saux, le nouveau Conseiller Principal d'Éducation (CPE) du collège Victor Schoelcher.

respect et l'exemplarité) ».

Ce tout jeune CPE, une maîtrise de lettres en poche, est tout d'abord muté au collège Denis Diderot à Sorgues pendant 2 ans. Avec sa petite famille (2 enfants) et sa compagne médecin, ils s'installent à Jonquières. Il intègre en septembre 2008 le collège de Sainte Cécile les Vignes.

L'activité du CPE recouvre trois champs d'activité : administratif (gestion des absences et retards des élèves), relationnel (interface élève, parents, professeurs, administration, intervenants extérieurs, ...) et animation (délégués, élèves médiateurs, foyer des élèves).

Lionel Saux encadre et anime l'équipe de Vie Scolaire composée d'assistants d'éducation. Le service de Vie Scolaire est un des pôles centraux dans la vie d'un établissement scolaire, permettant de mettre l'élève dans un état d'épanouissement et de réussite scolaire.

Il est secondé dans sa tâche par Dominique Jacquier.

Efficace, professionnelle, et compétente, elle a su créer depuis l'ouverture du collè-

ge un excellent relationnel avec les élèves et les parents. Elle gère en autonomie les niveaux de 5^{ème} et 3^{ème}. Cette Cécilienne de longue date est connue et reconnue par tous dans le collège.



« J'ai fait mes études à Toulouse, mais je suis originaire d'un petit village des Hautes-Pyrénées près de Luchon. Parallèlement à mes études, j'ai été animateur puis directeur de centre de vacances ce qui fait que je travaille avec des adolescents et des pré adolescents depuis une douzaine d'années. Pourquoi CPE ? Mon métier me permet quotidiennement de mettre en pratique des valeurs qui me sont chères en tant que personne et citoyen (l'honnêteté, la justice, le

SAINTE CECILE LES VIGNES

Dimanche 30 Novembre

BOURSE aux JOUETS

et VETEMENTS pour

Bébés et Enfants

Salle Camille FARJON de 9^H à 17^H

Venez Acheter et Vendre dans la Convivialité...

Stand et Entrée GRATUITS

La Commission des fêtes décline toute responsabilité quant à la détérioration et au vol des jouets et vêtements

Renseignements et Inscriptions
Espace Culturel : 04.90.30.78.35

Construction du gymnase

Comme vous avez pu le constater tous les jours si vous passez par le chemin derrière le stade, les travaux du gymnase avancent bien. Depuis le début du mois d'octobre, il est déjà clos et couvert, les entreprises de second œuvre (plombier, électricien, peintre, ...) sont entrées en action à l'intérieur du gymnase.

Le façadier a commencé les couleurs définitives et les mâts d'éclairage du terrain de jeux ont été installés.

Les travaux devraient être terminés pour la fin de l'année et les élèves pourront y accéder dès le mois de janvier.



Nouveaux commerçants à Sainte Cécile les Vignes

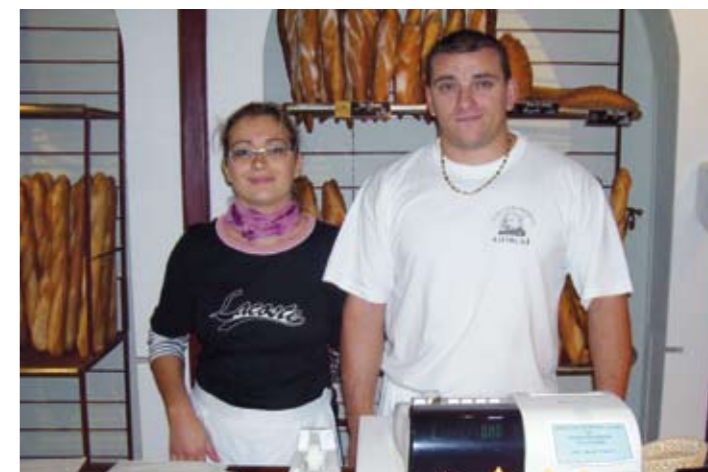
Un tandem familial depuis plus de 7 ans

Pierre-Ange et Magali Polchetti (frère et sœur) ont pris la succession de la boulangerie « Chez Bill » et s'harmonisent avec leurs nouvelles spécialités « les délices de Sainte Cécile les Vignes ».

Réservons leur un bon accueil et souhaitons leur une rapide intégration dans notre village, surtout lorsqu'on sait que

Pierre-Ange est ceinture noire de judo...

Tél. 04 90 60 02 84
Ouverture du lundi au samedi de 6 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 20 h
Fermeture hebdomadaire : le dimanche.



Le « café du commerce » change de propriétaire

Après 12 années passées derrière le comptoir du bar PMU, Odette Petenard prend sa retraite. C'est un jeune venu de Pernes les Fontaines, Claude André, âgé de 46 ans qui lui succède et aura la charge de dynamiser cet établissement. Footballeur inconditionnel, il saura s'intégrer dans notre vie associative.

FOYER DE L'AMITIÉ de Sainte-Cécile-Les-Vignes

Le foyer de l'amitié a fêté son doyen

Un fois de plus, Maurice Hébert a surpris tous les participants de ce goûter du foyer de l'amitié du 3^{ème} âge. A l'initiative de la présidente Jeannette Crozet, le doyen de l'association qui est également doyen du village et peut-être du département devait être honoré après avoir franchi, le 26 juillet 2008, le cap de son 105^{ème} anniversaire. Aux côtés de Mme Gardon, une alerte jeune de 99 printemps, il a encore fait preuve d'une surprenante énergie et d'une lucidité sans faille. Sans aucune hésitation, et avec la jovialité qui est l'un des principaux traits de son caractère, immuable malgré les épreuves traversées au cours de sa vie, il a évoqué des souvenirs anciens, remercié sa fille Danielle dont le dévouement et les hasards

du destin l'ont amené à ce grand âge. Après avoir reçu avec émotion les cadeaux du foyer et de la représentante du CLIC, et applaudi la chanson de Babette composée à son intention, il a apprécié gâteaux et friandises, et bu son verre de cidre, non sans rappeler que les bons vins de Sainte Cécile avaient accueilli, il y a bien longtemps, le parisien qu'il était.

Pour vos cadeaux de Noël, n'oubliez pas la kermesse !

Le samedi 15 novembre à partir de 11 heures. L'apéritif aura lieu à 12 heures

Une brochette de 394 années...

Est-ce le bon vin des Côtes du Rhône qui maintient nos aînés dans une telle forme ?

C'est à l'invitation du Foyer de l'Amitié et du CLIC que Jeanne Gardon 99 ans, Marie-Louise Grignan 95 ans et Louis Mestriner 95 ans se sont réunis pour fêter les 105 ans de Maurice Hébert.



COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 septembre 2008 (l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet)

Ordre du Jour :

- Création d'un poste d'agent non titulaire pour l'école et l'Accueil de Loisirs pour l'année scolaire 2008/2009
- Affectation d'un logement pour nécessité absolue de service à l'école Louis Gauthier
- Prestations d'actions sociales pour le personnel communal (naissance, mariage, vacances, rentrée scolaire)

- Autorisations de poursuites en recouvrement contentieux pour les payeurs indélicats envers la commune
- Ecritures budgétaires : décisions budgétaires modificatives du budget principal et assainissement
- Subventions aux Associations (Petons Céciliens : 500€ / A Portée de Mains : 600€ / Restaurant du cœur : 500€)

- Remboursement des tickets CLSH et séjours (remboursement en cas d'absence de l'enfant pour maladie)
- Signature du Contrat enfance jeunesse avec la CAF et la MSA
- Avenant à la convention pour le dispositif des chèques loisirs à signer avec la CAF et la MSA

Focus La création d'un poste d'agent non titulaire pour l'école et l'Accueil de Loisirs :

Suite à l'augmentation de l'effectif des enfants fréquentant l'école maternelle, l'Accueil de Loisirs et la cantine cette année, afin de mieux encadrer les enfants et répondre à la demande des instituteurs, la mairie a décidé de recruter un personnel supplémentaire assurant un mi-temps à l'école élémentaire et un mi-temps à l'Accueil de Loisirs. Bienvenue à Lucie Ponçon dans l'équipe d'animation.

Focus Qu'est ce qu'un logement pour nécessité absolue de service ?

Il est décidé que l'agent communal logeant jusqu'à présent dans l'école Louis Gauthier, le serait toujours mais dans le cadre d'une nécessité absolue de service. A ce titre il n'acquiesce aucun loyer. En contrepartie de cet avantage en nature, il effectue un gardiennage et est réquisitionné d'office pour des tâches techniques d'urgence. Tout le monde y trouve son compte !

COMPTE - RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 octobre 2008 (l'intégralité du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet)

Ordre du Jour :

- Transformation d'un poste d'adjoint d'animation à 80% en un poste d'adjoint d'animation à 90%, affecté à l'Accueil de Loisirs. L'amplitude d'ouverture de l'Accueil de Loisirs étant plus grande cela nécessite plus d'heures.
- Modalités de concertation avec le public pour la révision générale du PLU. Les réunions publiques présentant le diagnostic, le PADD, et les orientations du PLU, seront annoncées par voie de presse, affichage et gazette communale.
- Ecritures budgétaires : décisions budgétaires modificatives du budget principal
- Remise gracieuse pour le versement des pénalités de retard de paiement de la Taxe

- Locale d'Equipeur envers deux contribuables s'étant tardivement acquittés de la Taxe.
- Fixation des tarifs Club Ados
- Fixation des tarifs du domaine public-terrasses pour les restaurants, café, commerçants. Le droit d'occupation est fixé à 5€ le m².
- Mise à jour de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement à 1000€.
- Fixation des tarifs des concessions cimetières et des alvéoles. Les concessions perpétuelles sont supprimées.
- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réparation de la toiture de l'église. L'offre de Christelle Juskiwieski est retenue avec une rémunération de 8.5% du montant des travaux. Le montant des travaux s'élève à 210

- 000€ HT.
- Marché complémentaire à signer avec la société « 2.26 » dans le cadre de l'aménagement du Centre Louis Gauthier pour la partie conception graphique et conception multimédia. Complément du marché de 30 000€ HT avec une base de rémunération des travaux à 16.5%.
- Motion de soutien du service public de la Poste : pour une relance du service public
- Inscription de la langue d'OC au patrimoine mondial de l'humanité. Le conseil municipal demande à l'UNESCO de bien vouloir inscrire au patrimoine mondial de l'humanité la langue d'OC avec toutes ses variétés dans une logique de sauvegarde des langues minoritaires du monde.

Focus

Les tarifs du Club Ados :

A compter du 22 octobre 2008, le tarif d'adhésion au Club Ados comprendra l'accès au Club Informatique, pour 20€. Il s'avère qu'à l'usage, les jeunes fréquentant le Club Ados étaient les mêmes que ceux fréquentant le club informatique. Les deux tarifs ne se justifiant plus.

Pour rappel : Les sorties avec activité payantes du Club Ados sont fixées à 8€, dans les autres club ado, 2€, et le repas à 3€.

FAMILLES BENEFICIAIRES CHEQUES LOISIRS CAF ou MSA	CIRCUIT D'UTILISATION PAR LES FAMILLES	CIRCUIT DE REMBOURSEMENT PAR LES ASSOCIATIONS
→ Quotient Familial inférieur ou égal à 400 € être allocataire CAF ou MSA	<p>Édition par la CAF et/ou MSA des notifications de droits + Chèques Loisirs correspondants.</p> <p>ATTENTION : ce sont désormais directement les chèques loisirs vierges (non visés) qui sont adressés aux familles.</p> <p>Suppression de la participation familiale compensée par la réduction.</p> <p>↓</p> <p>La Famille contacte l'Association pour l'activité choisie et demande l'établissement d'un DEVIS.</p> <p>↓</p> <p>La Famille contacte le point de validation « le point-visa à l'accueil de la Mairie »</p> <p>↓</p> <p>La Famille peut payer l'Association avec les Chèques Loisirs VICES par la collectivité locale.</p>	<p>L'Association adresse la facture + les chèques loisirs visés et utilisés à la CAF et/ou MSA pour remboursement.</p> <p>↓</p> <p>La CAF et/ou MSA paie sa participation (50 % de la facture) à l'Association et adresse un bordereau correspondant à la collectivité locale.</p> <p>↓</p> <p>La collectivité locale paie sa participation (50 % de la facture) à l'Association sur la base du bordereau CAF et/ou MSA.</p>
→ Suppression de la participation familiale à l'achat.		
→ Réduction en contrepartie du nombre de chèques proportionnelle au QF.		
→ Période référence pour ouverture des droits « le mois d'octobre »		
→ Période d'utilisation des Chèques Loisirs « année civile »		
<p>Liste des ASSOCIATIONS de Sainte Cécile les Vignes Labellisées CHEQUES LOISIRS</p> <p>→</p>	<p>Racing-Club-Provence (Football) / Judo Club Cécilien / Taekwondo Cécilien</p> <p>Ciné « C » (Cinéma) / Raquette Cécilienne (Tennis) / Bouquin-Bouquine (Bibliothèque)</p> <p>Amicale des Pêcheurs / Cécily's Majors (Danse et Twirling) / Badaboum (Cirque)</p> <p>A portée de mains (Musique) / Comité des Fêtes / Club Informatique</p> <p>Accueil de Loisirs Sans Hébergement (3 à 12 ans) / Club Ados (12 à 17 ans)</p>	



Nettoyage du cimetière

Les employés communaux en action

Le jour de la fête des défunts arrive à grands pas. Comme chaque année le cimetière fait l'objet d'un nettoyage approfondi par nos employés communaux afin que les Céciliennes et Céciliens viennent honorer leurs chers disparus. Mais nombreuses sont les tombes à l'état d'abandon. Héritiers disparus à leur tour, négligence ou ignorance familiale, la plupart de ces concessions sont perpétuelles et les récupérer est un véritable casse-tête administratif. C'est pourquoi, le conseil municipal vient de voter de nouvelles dispositions. Les nouvelles concessions seront trentenaires ou cinquantenaires, renouvelables bien sûr.

Tarifs à compter du 01/11/08

Petite concession	30 ans : 300 €	50 ans : 400 €
Grande concession	30 ans : 400 €	50 ans : 500 €
Alvéole		50 ans : 300 €

Focus

Pour une relance du Service Public :

« la poste est en danger. La dégradation du service rendu se poursuit depuis plusieurs années maintenant, symbolisée par le manque de personnel dans les quartiers populaires des villes et la fermeture des bureaux ruraux. Le président de la Poste, a confirmé le jeudi 28 août que l'établissement public pourrait devenir une société anonyme dès janvier 2010 et que l'ouverture de son capital interviendrait en janvier 2011.

Elus de la République, nous sommes attachés à ce service public de proximité essentiel à nos villes, à nos villages, à notre pays. Nous connaissons son rôle social majeur, une dimension qui tend de plus en plus à s'estomper. Nous ne souhaitons pas voir des logiques de rentabilité financière venir aggraver encore cette situation. Nous connaissons l'importance de la Poste dans la vie quotidienne, mais aussi dans la vie économique : il s'agit d'un outil précieux qui doit être accessible par tous également.

Cela suppose impartialité, confiance, efficacité, esprit de service.

C'est pourquoi, nous souhaitons que l'on redonne du souffle à ce service public, avec des personnels respectés, avec un maillage intelligent sur l'ensemble du territoire, avec un projet et une ambition renouvelés. Nous demandons donc au gouvernement de refuser la transformation du service public postal en société anonyme. »

Attaché à la valeur et au sens du service public, le conseil municipal a voté la motion à l'unanimité.

Les vœux du maire auront lieu le vendredi 09 janvier 2009 à 19 h à la salle Camille Farjon. Toute la population est cordialement invitée.

Les Gendarmes protègent l'environnement

Le « Formateur Relais Enquêteur Environnement » (FREE) est un gendarme spécialiste de l'environnement. Formé au « Centre National de Formation de la Police Judiciaire » à Fontainebleau (77), le FREE suit un stage de 6 semaines comportant des cours théoriques complétés d'exercices pratiques sur les thèmes suivants :

- lutte contre les pollutions et les nuisances.
- protection des milieux naturels (eaux, air/sol et sous-sol).
- prévention des risques ma-

jeurs naturels et technologiques.

- prévention de la menace nucléaire, radiologique, biologique et chimique.

450 gendarmes FREE sont aujourd'hui opérationnels sur tout le territoire national, c'est-à-dire environ 5 par département. Ils accomplissent quotidiennement les missions traditionnellement dévolues aux gendarmes affectés en unités opérationnelles et, en fonction des demandes particulières :

- constatent les infractions conduisant à des enquêtes relatives aux atteintes à l'environnement.
- travaillent en partenariat avec les agents des autres administrations qui concourent également à la protection de l'environnement.
- jouent un rôle de conseiller et d'assistant technique auprès des unités territoriales de la Gendarmerie.
- dispensent des séances d'information dans les établissements scolaires.



Les gendarmes de la brigade de proximité de Ste Cécile les Vignes, restent vigilants à toutes les formes de pollution susceptibles de porter atteinte à l'environnement des communes sur lesquelles ils exercent leur surveillance.

Parking des écoles

Déjà bien fréquenté, le parking aménagé durant l'été a déjà prouvé son utilité. Il a été agrémenté de lauriers-roses et une nouvelle fontaine sera bientôt ré-installée.

L'année prochaine, nous ferons également réaliser les enrobés du parking afin de terminer complètement son aménagement.



Du nouveau sur nos routes



Depuis quelques jours, sur les routes de notre commune un nouveau balisage vient d'apparaître : des petites flèches vertes sur lesquelles figurent un vélo. Il s'agit d'un circuit de découverte à vélo qui emprunte des routes tranquilles et qui vous permettra de vous balader à votre rythme dans tout le Haut Vaucluse. 2 circuits traversent notre

commune : le circuit Aygues Ouvèze (25 km) et le circuit du Massif d'Uchaux 40 km. Le vélo de prédilection pour faire ce circuit est le VTC, vous pouvez toutefois le faire en VTT. Découvrez ces circuits, seul, en famille ou entre amis. Il est inutile d'être un grand sportif !

30 mn/jour d'activité physique régulière et modérée :

- diminue par 2 le risque de maladie cardio-vasculaire
- diminue par 2 le risque de diabète
- diminue par 2 le risque de surpoids
- diminue d'1/3 le risque d'hypertension artérielle
- autres actions bénéfiques :

cholestérol, triglycérides, ostéoporose, cancer du colon

Rouler en vélo :

- facilite la digestion, l'irrigation du cerveau, le maintien musculaire.
 - diminue le stress
 - grâce au contact avec l'environnement, le cycliste développe son ouïe (spectre sonore varié), sa vue (champ visuel sans contrainte), son toucher (accélération et décélération non subies), son odorat (respiration soutenue).
 - en roulant à vélo, on respire en moyenne moins de polluants qu'un automobiliste
- En 1 heure de vélo à vitesse modérée vous perdrez autant de calories qu'en 2 heures de

marche tranquille.

De plus vous faites du bien à l'environnement... et à votre portefeuille !

Ce circuit est le fruit d'un partenariat entre votre commune, la CCAOP (financeur), le Conseil Général (financeur), La Région (financeur) et l'Association pour le Développement Touristique du Haut Vaucluse (coordinateur).

Retrouvez tous les circuits dans votre mairie, sur le site internet : www.hautvaucluse.com ou sur demande à l'ADTHV Tél. 04.90.65.06.41 adthv@wanadoo.fr

Un site internet pour le groupe scolaire Louis Gauthier

Information de la mise en ligne du site internet du groupe scolaire Louis Gauthier de Sainte Cécile les Vignes.

Ce site, hébergé par l'Académie d'Aix Marseille, est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.ec-louis-gauthier.ac-aix-marseille.fr>

Le contenu des documents mis en ligne est en conformité avec la législation en vigueur quant aux droits d'auteurs, droits à l'image et données nominatives, lesquelles font l'objet d'une déclaration à la CNIL.

Florence Chauvin directrice de l'école maternelle et webmestre du site internet.

Communauté de communes Du changement à la CCAOP

Depuis plusieurs mois maintenant, la Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence (CCAOP) travaille sur de nouveaux transferts de compétences des communes vers la communauté de communes. Ces transferts permettraient d'assurer des services plus homogènes sur la totalité des communes mais surtout de réaliser des économies d'échelle et assurer des ressources supplémentaires à la communauté de communes, l'Etat attribuant des dotations supplémentaires aux communautés de communes exerçant un certain nombre de compétences. Ces dotations supplémentaires ne sont pas négligeables puisqu'elles peuvent atteindre 300 000€.

Aujourd'hui, après plusieurs réunions et études, les communes s'orientent vers le transfert des compétences assainissement collectif et petite enfance.

Assainissement collectif car la CCAOP exerce déjà la compétence assainissement non collectif, il s'agirait donc d'un

regroupement des deux parties et une possible mutualisation de gestion avec une délégation de service public unique et plus de marge de négociation.

Petite enfance car seules 4 des 7 communes disposent d'une crèche, que les demandes sont énormes en terme de places mais également de services annexes, relais assistantes maternelles, développement de la parentalité,...

La communauté de communes aura beaucoup plus de moyens financiers mais aussi humains pour mettre en place une offre d'accueil globale.

La communauté de communes en parallèle du transfert des compétences envisage également de passer en Taxe Professionnelle Unique (TPU).

La communauté de communes percevrait la totalité des taxes professionnelles des communes avec un taux unique sur la totalité des communes et en contrepartie les

communes percevraient les 3 autres taxes (foncière, habitation, ordures ménagères) que percevaient la CCAOP jusqu'alors ainsi que des attributions de compensation qui couvriraient les pertes de la taxe professionnelle pour les communes.

La TPU permettra également aux contribuables soumis à la taxe professionnelle de la commune de voir le taux diminuer. En effet, le passage en TPU implique une unification des taux, ce qui pour la commune de Sainte Cécile se traduira pas une baisse du taux de la taxe professionnelle compensée par une aide de l'Etat.

Rien n'a été acté pour l'instant mais les premières décisions seront prises d'ici la fin de l'année.



Lors de la collecte sélective effectuée le 10 septembre 2008, sur la commune de Sainte Cécile les Vignes, le prestataire en charge de la collecte, la Société Véolia, a constaté la présence de « gros cartons » - Chemin de la Rabasse et sur l'avenue Jean Jaurès, qu'elle n'a pas bien sûr collectés.

Il est rappelé que les « gros cartons » doivent être emmenés par les particuliers à la déchetterie de Camaret sur Aygues.

Pour la sécurité des piétons et l'esthétique du village, les poubelles sorties la veille du ramassage doivent être rentrées ou rangées après le passage de la benne à ordures.

État Civil

Septembre - Octobre 2008

BIENVENUE

Chaïness Fatima Françoise BOURICHA, née le 10 septembre 2008 à ORANGE (Vaucluse)

Sacha Christophe Grégory VIGOGNE, né le 16 septembre 2008 à BAGNOLS SUR CEZE (Gard)

Leïla MORSI, née le 24 septembre 2008 à ORANGE (Vaucluse)

Ryan Jean-Louis Willy MERVEILLEAU, né le 16 octobre 2008 à CARPENTRAS (Vaucluse)

adieu

FERRARI Thérèse Marguerite Veuve HERITIER, décédée le 11 septembre 2008 à STE CECILE

ROUS Yvette Marie Veuve MICHEL, décédée le 17 octobre 2008 à ORANGE (Vaucluse)

AMBROSINI Charlotte Marie Veuve CHARRAVIN, décédée le 22 octobre 2008 à ORANGE (Vaucluse)

mariage

BENO Yann et PELTE Audrey le 20 septembre 2008

Journée du patrimoine 2008

Encore un franc succès cette année

Comme chaque année, les Journées du Patrimoine ont été l'occasion de découvrir ou redécouvrir des lieux ou des objets qui d'habitude ne sont pas accessibles au public. Cette année, il vous a été proposée la découverte de l'histoire de la chapelle Sainte Cécile depuis ses origines, grâce aux résultats des deux sondages archéologiques effectués par le service d'archéologie du département en 1997 et 2007. Ainsi, 180 personnes

ont pu visiter ce monument qui est malheureusement en très mauvais état. Propriété de l'association diocésaine, la restauration de la chapelle est en programmation et fait l'objet d'études. L'ouverture du lieu s'est accompagnée d'une visite du village par notre ami André Tournillon, qui au fil des rues et des places, a conté les petites et les grandes histoires Céciliennes. Une journée intéressante et bien remplie.



Fondation du Patrimoine

Préservons aujourd'hui l'avenir

Depuis 2002, la fondation du Patrimoine, pour l'aide à la conservation et la valorisation du patrimoine public ou associatif de proximité, a permis de soutenir 49 projets, pour 9 344 790 euros de travaux, soit quelques 118 000 euros de dons collectés au titre des souscriptions et plus de 720 000 euros de subventions engagées. Il en va de même pour le patrimoine privé : la fondation a permis la réalisation

de quelques 2 228 670 euros de travaux dans la région. La municipalité, soucieuse depuis de nombreuses années de son patrimoine, a sollicité la fondation afin d'obtenir une aide pour la restauration d'un tableau (coût : 8 250 euros) et de son cadre (coût : 6 230 euros) appartenant à l'église paroissiale. Ce tableau du 18^{ème} siècle, représente Saint Louis recevant de Saint Pierre les clés du Paradis. Il fut offert

par le Marquis de Rochegude en 1865. Une première subvention de 40 % a déjà été accordée par la Commission Gagnière (Conseil Général de Vaucluse). Les travaux de restauration devraient débuter dès le mois d'avril. Une nouvelle œuvre ainsi préservée des ravages du temps et qui rejoindra les 4 tableaux déjà restaurés.



Propriétaires, cette fondation peut vous aider.

Ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier d'exonération d'impôts sur leurs travaux.

Pour plus de renseignements, veuillez donner vos coordonnées à Solenne Fétisson, Maison du Tourisme (04.90.30.78.35) afin de recevoir gratuitement la marche à suivre et la visite de M. Jean Porrachia, délégué de la fondation pour le Vaucluse.

Jardin de la chapelle

Un havre de paix ?

Propriété de l'association diocésaine, le jardin de la chapelle est l'ancien cimetière de notre village. Depuis quelques années, une convention d'utilisation et d'entretien a été signée entre le propriétaire et la

commune. En 1997, des travaux importants ont été réalisés : construction d'un mur au nord avec un local technique, installation de tables pour les manifestations, étalement d'un gravier sur le sol et ins-

tallation d'une caméra de surveillance. Depuis, ce lieu sert à nombre de manifestations. Il est aussi le lieu où l'on vient s'asseoir et bavarder. Nous devons dire où on venait s'asseoir. En effet, notre jardin n'a presque plus de bancs, le sol est couvert de morceaux de canettes de bière, les plaques en marbre de la croix sont petit à petit attaquées avec des pierres, des motos viennent y faire des rodéos et la caméra a été vandalisée. Pourtant, les employés communaux y travaillent très régulièrement et chaque fois le constat est fait, l'incivisme fait son œuvre. Il convient d'agir. Dans

un premier temps, la décision a été prise par le Maire de la fermeture du jardin dès que possible de 19h à 8h le matin. A cet effet, la réfection du portail d'entrée et la mise en place d'un second portail vers la maison de retraite sont en cours de réalisation. Pour le mois d'avril, de nouveaux bancs seront mis en place, des plantations viendront compléter ou remplacer celles qui doivent l'être et l'entretien sera délégué à un jardinier. Enfin, une nouvelle caméra sera mise en place pour notre sécurité. Espérons que cela permettra à ce lieu de redevenir un havre de paix et de tranquillité.



A l'heure de la Grande Guerre

90 ans après la fin du conflit qui a coûté la vie à plus de 9 millions de combattants, alors que le dernier « poilu » français vient de s'éteindre, la mémoire reste vivace dans notre pays qui a été durement éprouvé.

A Sainte Cécile, village d'un peu plus de 1 600 habitants à cette époque, 263 jeunes hommes ont été mobilisés pendant les quatre années de guerre. 63 ont été tués au combat ou mortellement blessés. Quelques-uns ont été inhumés au cimetière local, les autres sont restés sur les champs de bataille. Au cours de l'exposition qui s'est tenue au centre culturel

du 10 au 25 octobre, les visiteurs ont pu effectuer un retour sur ce tragique passé à travers des documents divers et de nombreux objets retraçant les grandes étapes de la guerre et la vie de soldats Céciliens dans l'horreur des tranchées.

De nombreuses animations ont accompagné l'exposition qui a reçu une classe de CM2 de l'école Louis Gauthier et les élèves de 3^{ème} du collège Victor Schoelcher. Trois conférences ont eu lieu : lecture de lettres du front par les causeuses, les monuments aux morts de Vaucluse avec Jean Giroud et lecture de lettres d'un poilu Cécilien, Alfred Monty,



par Céline Marrou. Deux films sur la guerre 14-18 ont également été projetés grâce à la participation de l'association Ciné C et de la municipalité.

Cette importante manifestation était organisée par la bibliothèque municipale et les anciens combattants, avec la collaboration de Vincent Faure et Solène Fétisson.



Village Fleuri



La « commission qualité de vie – environnement » continue son action au sein du village avec l'entretien et l'amélioration des espaces verts en collaboration avec les employés municipaux, le C.A.T. de Bollène et Renaud Tournillon paysagiste Cécilien.

Pour l'année 2009, la commission souhaite organiser à nou-

veau le concours des jardins et balcons fleuris. Un jury sera désigné, avec bien sûr la participation de nos fleuristes, pour élire le plus beau balcon, le plus beau jardin ou la plus belle cour.

Tout le monde ne possède pas un jardin ! C'est pourquoi le concours est ouvert à tous. Alors à vos plantations.

Essayez de mettre des plantes méditerranéennes qui demandent moins d'arrosage. Et rendez-vous en mai/juin 2009, période de pleine floraison. Des bulletins d'inscriptions seront disponibles à l'espace culturel d'ici quelques mois. Nous ferons paraître une annonce dans les journaux et à l'affichage chez nos commerçants pour information.

La toiture de l'église

D'année en année, la toiture de l'église paroissiale ne cesse d'accumuler les marques de l'usure du temps. Tuiles et gouttières sont en désordre apparent. A l'intérieur, il n'y a pas un orage ou une averse qui n'a laissé ses traces sur les voûtes et les murs. Les parties les plus atteintes sont les sacristies, en particulier celle du nord où le plafond

est en partie effondré. Depuis la fin de la construction de l'église en 1860, la toiture a fait l'objet d'importants travaux, notamment en 1886 et 1933. Un entretien plus ou moins régulier a aussi été effectué mais il est urgent de lancer enfin la réfection complète. C'est ce qu'a décidé la municipalité actuelle. Ainsi, une somme de 290 000 euros

a été votée au budget en mars 2008. Au dernier conseil municipal, une architecte a été mandatée, il s'agit de Mme Christelle Juskiviesky. La visite de la charpente par un professionnel pour évaluer son état, est également en programmation. En espérant pour nos finances que les poutres soient en bon état. Ces travaux pour ainsi dire

monumentaux, débiteront en mars 2009.



Beau doublé pour deux jeunes Céciliens à la 22^{ème} Chevauchée des Blasons !



Après Sainte Cécile l'année dernière, cette édition 2008 se déroulait sur la commune de Robion.

La Chevauchée des Blasons est une épreuve équestre originale et unique en Europe dans laquelle les cavaliers défendent le blason d'une commune dans des épreuves de régularité, vitesse et de maniabilité pour remporter le blason du Vaucluse.

Quatre Céciliens participaient aux épreuves de cette année : Marion Maillot pour Cabrières d'Aygues, Laura Miranda

(extérieur), Chloé Carletti pour Sainte Cécile les Vignes et Erwan Lam Tan pour la communauté des communes de l'Aygues et de l'Ouvèze.

Classement général :

Sur 173 cavaliers Chloé Carletti se classe 6^{ème} et **Erwan Lam Tan se classe 5^{ème} et prend la première place du meilleur jeune cavalier.**

Chloé Carletti monte aux écuries de Salomé à Mornas. Erwan Lam Tan monte aux écuries du Plan d'O à Orange. Félicitations à nos jeunes Céciliens !

La marche triomphale des pèlerins occitans italiens

Vingt jours après leur départ du Piémont qui devait les conduire jusqu'au Val d'Aran en Catalogne espagnole, les marcheurs italiens ont déposé le drapeau de l'Occitanie sur le parvis de la mairie de Sainte Cécile, accueillis par les élus municipaux, le comité des fêtes et les membres de l'Escolo Felibrenco Marius André. Un groupe de félibres Céciliens était allé à leur rencontre jusqu'au pont de Cairanne afin de parcourir quelques kilomètres avec eux et de lier connaissance. Au terme de cette 19^{ème} étape qui les amenait de Vaison, 25 km relativement faciles après la dure traversée des Alpes italiennes, ils ont pu déjà

apprécier le succès triomphal d'une entreprise qui pouvait paraître utopique. Dans toutes les cités petites ou grandes où ils ont déposé leurs sacs, ils ont découvert l'attachement qui subsiste envers cette langue d'Oc en péril. Une langue mise à l'honneur au cours de la réception officielle avec l'accueil d'André Tournillon et une brillante réplique de la responsable des 7 marcheurs italiens qui n'avaient pas encore eu le temps de quitter leurs chaussures.

Le bayle Jean-Marc Courbet deuxième personnage du Felibrige a chaleureusement remercié la municipalité de Sainte Cécile les Vignes



pour son accueil officiel et à décerné la pervenche du Felibrige à Rémy Farjon qui va présenter le baccalauréat option Provençal.

Le conseil municipal du mardi 14 octobre 2008 a voté une motion de soutien à la langue d'Oc. Une démarche auprès de l'UNESCO pour

faire inscrire la langue d'Oc au patrimoine mondial de l'humanité.

Le Provençal étant une langue en option au baccalauréat, il serait judicieux de repenser l'opportunité des cours dispensés aux jeunes enfants à l'école primaire.

Cent pour sang !

... ou presque ! C'est en effet une superbe collecte qu'ont vécu les membres de l'amicale des donneurs de sang lundi 27 Octobre 2008.

80 personnes ont répondu présent lors de cette manifestation qui espérait être exceptionnelle, et c'est au final 63 poches qui auront été prélevées, soit plus de 40% par rapport à la même époque l'année dernière, et environ 20% de plus que la moyenne habituelle. Ce n'est ni plus ni moins que la meilleure collecte jamais enregistrée à Sainte-Cécile depuis la création de l'association il y a plus de

vingt ans ! Ce formidable succès est à mettre au crédit de tous les donneurs en premier lieu, qui ont bien compris l'enjeu de ce don d'un peu de soi-même, avec cette fois encore des nouveaux donneurs, et parmi eux de nombreux jeunes.

Il faut aussi féliciter tous les bénévoles de l'amicale qui ne ménagent jamais leur peine, et bien évidemment l'E.F.S dont l'équipe s'était étoffée pour cet événement.

Un très grand merci au chef Christophe Bonet et son

épouse Valérie, du restaurant le Relais, qui a accepté sans hésitation de régaler les papilles des donneurs, avec des mets tout aussi nombreux que variés. A l'unanimité, tout le monde aura apprécié sa cuisine et son investissement dans la vie associative et caritative du village.

La prochaine collecte aura lieu le lundi 22 décembre 2008, de façon plus traditionnelle, mais d'autres événements exceptionnels viendront courants 2009. Encore bravo à tous !

L'Union Européenne à l'heure de la présidence française

Après la Slovénie et avant la République tchèque, la France assure la présidence de l'Union européenne (UE) pour six mois, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008. C'est l'occasion de revenir quelques instants sur la définition et le fonctionnement de cette récente institution.

Quelques dates clés : Déclaration Schuman du 9 mai 1950, Traité de Rome de 1957, Accords de Schengen de 1985, mise en place de l'Euro en 1999, Traité de Lisbonne de 2007...

Qu'est-ce que l'Union européenne (UE) ?

L'UE est une association volontaire d'États européens, dans les domaines économique et politique, afin d'assurer le maintien de la paix en Europe et de favoriser le progrès économique et social. Ce n'est ni une fédération, ni une confédération d'États. Mais, depuis le Traité de Lisbonne, l'UE est devenue une véritable organisation internationale, car elle est dotée de la personnalité juridique (art. 47 TUE), ce qui lui permet de conclure des traités ou d'adhérer à des conventions.

Actuellement, les 27 pays membres de l'UE constituent un espace de près de 4.280.000 km².

Les États candidats sont aujourd'hui la Croatie, la Turquie et la Macédoine.

Comment fonctionne-t-elle ?

L'UE possède des institutions fortes auxquelles les États membres ont transféré une partie de leurs compétences.

La classification traditionnelle entre pouvoir exécutif, législatif et judiciaire est difficile à établir, surtout entre le Législatif et l'Exécutif car les compétences dans le « triangle institutionnel » (Commission, Conseil de l'Union et Parlement) se chevauchent. Néanmoins, on peut dégager les traits suivants :

Pour le pouvoir législatif :

- la Commission européenne, dont le siège est à Bruxelles, dispose du monopole de l'initiative pour les affaires communautaires. Elle propose les textes et définit leur base juridique qui détermine la procédure à suivre. En revanche, pour la politique étrangère et de sécurité commune et pour la coopération policière et judiciaire en matière pénale, ce droit d'initiative est partagé avec les États membres de l'UE.

Depuis le 1^{er} novembre 2004 et jusqu'en

2014, elle comptera un commissaire – désigné pour 5 ans – par État membre, soit 27 pour l'instant. Son président en exercice est José-Manuel Durao Barroso. La Commission fonctionne selon le principe de la collégialité, autrement dit, les décisions y sont prises collectivement par le collège des commissaires et non par chaque commissaire individuellement. De par son effectif (environ 15.000 personnes), la Commission est la plus grande institution de l'Union.

- le Conseil de l'Union (dit aussi Conseil des ministres) et le Parlement sont co-législateurs dans de nombreux domaines. Mais, certaines décisions, qui sont inter-gouvernementales, relèvent du seul Conseil.

Principal centre de décision de l'UE, le Conseil de l'Union comprend les représentants des gouvernements. Il se réunit à Bruxelles ou à Luxembourg. Les décisions sont prises selon trois modes de scrutins : unanimité, majorité simple, majorité qualifiée (chaque État dispose alors d'un nombre de voix en rapport avec son poids démographique). La France, comme les 3 pays les plus peuplés (Allemagne, Italie et Royaume-Uni), dispose du maximum de 29 voix. La présidence du Conseil de l'Union est assurée par l'État membre qui exerce la présidence de l'UE pour six mois.

Il convient de souligner que le Parlement européen, dont le siège est à Strasbourg, est la seule institution de l'Union européenne élue directement par les citoyens ; ses membres – les députés, élus pour 5 ans – exercent trois pouvoirs : législatif, budgétaire et contrôle politique des autres institutions européennes.

Le Traité de Lisbonne renforce les pouvoirs du Parlement en prévoyant la généralisation de la codécision, désormais appelée procédure législative ordinaire, en élargissant les droits du Parlement dans la procédure budgétaire concernant les dépenses, en lui reconnaissant un pouvoir d'approbation dans des domaines où il n'était jusqu'ici que consulté.

Le Parlement européen compte 785 membres, dont 78 pour la France.

Le Traité de Lisbonne indique désormais que le seuil minimum de parlementaires européens par État membre sera fixé à 6 parlementaires et le maximum à 96, ce qui aura des conséquences pour l'Allemagne (pays le plus peuplé).

Pour le pouvoir exécutif :

- la Commission européenne et le Conseil de l'Union se partagent le pouvoir exécutif. La Commission est notamment chargée de l'exécution du budget. Par ailleurs, le Conseil de l'Union délè-

gue dans la plupart des cas ses compétences à la Commission pour l'exécution des règles communautaires.

Pour le pouvoir judiciaire :

- Seule la Cour de justice des Communautés Européennes, qui siège à Luxembourg, dispose du pouvoir judiciaire, même si la Commission Européenne en tant que gardienne des traités veille avec elle à l'application du droit communautaire par tous les États membres.

Le conseil européen

Enfin, créé en 1974, le Conseil européen, instance intergouvernementale réunissant les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union Européenne et le président de la Commission, est devenue avec le Traité de Lisbonne une institution de l'UE à part entière. Il donne l'impulsion au développement de l'Union et aux politiques à mettre en œuvre pour ce faire. Il adopte des décisions et peut voter (art. 15 TUE). Actuellement, son président est le chef d'État ou de gouvernement dont le pays exerce pour six mois la présidence du Conseil de l'Union européenne. Nicolas Sarkozy est président en exercice du Conseil européen jusqu'au 31 décembre 2008. Le Traité de Lisbonne prévoit cependant que le Président du Conseil Européen sera désormais élu par le Conseil Européen à la majorité qualifiée pour 2 ans et demi renouvelable une fois, sans pouvoir exercer de mandat national.

Attention, il ne faut pas confondre le Conseil de l'Europe, organisation intergouvernementale regroupant aujourd'hui 47 États membres, avec :

- l'Union Européenne (UE). Ce sont deux organisations différentes, même si les 27 États membres de l'UE font également partie du Conseil de l'Europe ;
- le Conseil Européen, institution de l'UE, réunissant les chefs d'États et de gouvernements des États membres ;
- le Conseil de l'Union Européenne, ou Conseil des ministres, institution de l'UE rassemblant les ministres des gouvernements des États membres.

Les 27 pays membres : Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas (1957), Danemark, Irlande, Royaume-Uni (1973), Grèce (1981), Espagne et Portugal (1986), Autriche, Finlande, Suède (1995), Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie (2004), Bulgarie et Roumanie (2007).



Marchons vers l'école avec les « Petons céciliens »



Inaugurant l'opération régionale instituée « marchons vers l'école » du 6 au 11 octobre, les responsables de la nouvelle association « Les Petons céciliens » ont effectué leur premier test d'accompagnement pédestre des écoliers. Trois points de ralliement étaient proposés : cave Cécilia, maison de retraite et crèche Les Cigalous. Au rendez-vous de 8h30, 50 enfants de la maternelle et de l'école primaire et leurs accompagnateurs, parents bénévoles et pour cette première fois quelques représentants de la municipalité, avaient revêtu le gilet de sécurité jaune. En bon ordre, les trois groupes ont rejoint le

parking de l'école maternelle où ils se sont regroupés. Ce premier essai a été une véritable réussite, parents et enfants manifestement ravis par cette promenade matinale. En plus de son aspect ludique, cette initiative a pour but d'éviter l'excès du trafic automobile au moment de la rentrée des classes, de faciliter l'emploi du temps des parents, d'assurer une meilleure sécurité, et de rendre aux jeunes l'usage de leurs jambes !

La mise en place de cette opération qui ne concerne que la rentrée des classes le matin aura lieu après les vacances de Toussaint.

Salon de Noël

A tous les peintres Céciliens, artistes, personnes aimant concevoir (broderie, sculpture, ferronnerie, fleurs séchées, pâte à sel, céramique, loisirs créatifs,...) vous êtes invité (es) à présenter vos œuvres à l'occasion du salon de Noël qui sera tiendra au caveau Chantecôtes du vendredi 19 décembre au dimanche 04 janvier 2009.

Le vernissage aura lieu le samedi 20 décembre 2008 à 18 heures au caveau Chantecôtes.

Renseignements à la maison du tourisme - 04 90 30 78 35

« A Portée de Mains » Une salle pour l'Ecole de Musique

Créée à l'initiative du regretté Jean-Michel Tessieux et de David Fenton, l'association « A Portée de Mains » rencontre un large succès. De plus en plus d'élèves viennent apprendre et se perfectionner à l'Art musical et l'école propose un large choix d'instruments : (guitare, batterie, piano, expression vocale...). Pourtant, un besoin se fait de jour en jour sentir : la nécessité d'une véritable salle de répétition. En effet, l'association est hébergée

dans la salle municipale. Cet état de fait, engendre un montage et démontage des instruments, un blocage de la salle pour d'autres activités et des nuisances sonores pour les employés du secrétariat de la mairie. Il convenait pour le bien de tous de remédier à cela. En concertation avec Joëlle Schmittheissler et David Fenton, le maire a proposé la mise à disposition par convention d'un local à la salle Camille Farjon. Un ancien vestiaire est en cours

d'aménagement et des travaux importants (coût 3000 euros) sont effectués par les employés communaux : démontage des douches, établissement d'une chape béton au sol, réfection totale des murs et mise en conformité de l'électricité et du chauffage. Ainsi, cette association dynamique et importante pour notre commune, pourra dès le mois de janvier, continuer sa nécessaire action culturelle et pédagogique dans de meilleures conditions.



Mémoire retrouvée

Recherche photo désespérément



Le 18 octobre à 19 h, s'est déroulée la première réunion consacrée à la collecte de photographies anciennes présentant des scènes de la vie économique, politique, culturelle, festive, en fait la vie passée de notre village. Quelques Céciliens ont répondu à cet appel et

leurs photographies ont été scannées sur place par le photographe Philippe Gromelle et immédiatement restituées. Le but de cette collecte est dans un premier temps, de constituer une photothèque mémoire de notre village et par la suite de présenter les plus rares lors

d'expositions annuelles.

Fouillez vos greniers, vos boîtes et vos tiroirs. Un nouveau rendez-vous vous sera donné. En attendant, pour tous renseignements, demandez Solenne Fétisson à la Maison du Tourisme (04.90.30.78.35).

Club Ados

NOUVEAU :

« Trois en un. Qu'on se le dise ! »

En effet l'adhésion annuelle du Club Ados (12 à 17 ans) est de 20€ (de septembre 2008 à septembre 2009) elle comprend trois avantages :
1. Elle permet d'accéder au Club Ados pendant les vacances de la Toussaint, d'hiver, printemps et été pour profiter des activités et projets proposés par l'équipe d'animation. Dorénavant le Club Ados sera ouvert tous les samedis matin de 9h à 12h pour passer un moment de détente ou éventuellement préparer les prochaines vacances en compagnie d'un animateur.

2. Cette adhésion donne également accès au Club Informatique de la commune tous les mercredis après midi de 14h à 17h et tous les samedis matin de 9h à 12h (sous réserve des places disponibles) l'animateur du club pourra orienter les jeunes dans leurs recherches, travaux personnels sur le net ou tout simplement en gestion libre ou sous forme de jeux en réseau.

3. Le troisième avantage concerne la Section Ping-Pong Loisirs, tous les mardis soir

de 18h30 à 20h30 au collège Victor SHOELCHER. Les jeunes pourront jouer entre eux ou se « mesurer » à des adultes confirmés en toute convivialité.

L'objectif principal du Club Ados est de permettre aux jeunes de la commune et de couches sociales différentes de pouvoir passer des vacances et/ou des sorties de loisirs peu onéreuses en toute camaraderie, comme par exemple la sortie à Monaco du 29 octobre avec une participation de 16€ comprenant le transport, la visite du musée océanographique en passant par le Palais Princier, la visite du centre de formation de football et la rencontre Monaco / Nancy de ligue 1 au stade Louis II. Que du Bonheur !

Alors n'hésitez plus et venez rejoindre au plus vite le CLUB ADOS !
Renseignements et Inscriptions au Club Informatique :
04.90.30.78.70 /
06.60.90.49.43

Téléthon 2008

Une action formidable



Cette année encore notre commune va participer les 5 et 6 décembre à cette grande action de générosité nationale qu'est le Téléthon. Sous l'égide du Comité des Fêtes et avec l'aide des associations volontaires de notre village, le programme est d'ores et déjà établi.

• Le dimanche 30 novembre, dans les trois cafés et grâce à la générosité des commerçants et artisans céciliens, grand loto du Téléthon (20 quines et 11 cartons pleins).

• Le samedi 6 décembre, salle municipale, vide grenier

et le soir à partir de 19h, grande soirée à la Petite Salle des Fêtes : repas dansant (10 euros tout compris).

Venez nombreux soutenir cette action.

Pour information, le Comité des Fêtes vous invite le 27 octobre à 18h, salle de la mairie, pour une première réunion concernant l'organisation du Téléthon 2008. Cathy Truchet, coordinatrice du Nord Vaucluse, sera présente. Votre participation serait précieuse. Merci d'avance.



BIBLIOTHEQUE municipale

« Bouquin - Bouquine » - derniers achats

Heures d'ouverture

Mardi : 15 h à 17 h 30

Mercredi : 10 h à 12 h

Samedi : 9 h à 12 h

Albums

Voici comment on attrape un poisson	F. Sylvada
L'attrapeur de mots	F. Dumont
Le fabuleux voyage de Valentin	A. Sorin
La maternelle en balade	B. Despres
Jean-Luc et le caillou	M. Galvin
Un nœud à son mouchoir	B. Westera
Le livre anti cauchemar	A. Gutman
La maîtresse dit Hello	K. Di Giacomo
La peur de l'eau	D. Mwankumi
L'arbre du désert	JL. Bizien
L'adorable petit garçon des neiges	Th. Robberecht
Les p'tits mecs	M. Olten
La pomme amoureuse	B. Guettier
L'ennemi	D. Cali
Aoki, Hayo et Kenji vivent au Japon	A. Messenger

Bandes dessinées

Les profs refont l'histoire	Pica
Titeuf T 12	Zep
Tom et Nana n° 31, n°32 et n°33	B. Despres
La montagne magique	J. Taniguchi

Romans jeunesse

Edgard Dostoïts	P. Stewart
L'île du destin	P. Botéro
Les frontières de glace	P. Botéro
D'un monde à l'autre	P. Botéro
Le jeu T1 la traque	JL. Luciani
Le jeu T2 Game over	JL. Luciani
Sortilège	JF. Chabas
La fille des batailles	F. Place
Les carnets de la cabane magique 1	W. Osborne
Les carnets de la cabane magique 2	W. Osborne

Krys **Let P favier**
Pierrelatte
 Place du Champ de Mars
 04 75 04 05 42

Vaison la Romaine
 17, cours Taulignan
 04 90 36 13 16

Valréas
 36, cours St Antoine
 04 90 35 02 21

MISTRAL CYCLES
 VENTE, REPARATION, LOCATION
 84500 BOLLÈNE - Tél. 04 90 30 46 90

FIDAIRE Philippe vous conseillera
 licencié F.F.C depuis 1975

LANCELLOTTI
POMPES FUNÈBRES

au service des familles

Téléphone : 04 90 30 89 42 - Fax : 04 90 30 74 29

Organisation complète d'obsèques
 Transport de corps avant et après mise en bière.
 Toutes distances - Contrat obsèques
 Marbrerie

6, cours de la Poste - 84290 Sainte Cécile les Vignes
 Tél. : 04 90 30 89 42 - Fax : 04 90 30 74 29

S.E.G.A. Électricité Générale
 Jean-Luc ALARCON

DÉPANNAGE & INSTALLATION
 Électricité
 Plomberie
 Chauffage
 Climatisation

Route de Suze 84290 Ste Cécile les Vignes
 Tél : 04 90 30 71 09

Cours du Portalet 84290 Ste Cécile les Vignes
 Tél : 04 90 40 41 97

06 07 71 64 91
 segaalarcon@aol.com

CABINET MERLIN
 Ingénieurs Conseils

AGENCE DE CARPENTRAS
 215 avenue de Comtat Venaissin / 84203 CARPENTRAS CEDEX
 Tél : 04.90.63.44.11

Eau potable - Assainissement - Traitement des Eaux - V. R. D. - Collecte et traitement des Déchets - Technologies de l'Environnement - Irrigations - Equipements Collectifs et Industriels - Pilotage Coordination - Assistance Administrative et Financière

Atelier d'Architecture
 Jean-Paul MASSOT SARL

Jean-Paul MASSOT
 Architecte DPLG - Urbaniste "Master of Arts"
 POLITIQUE DE LA VILLE, REQUALIFICATION URBAINE, RÉHABILITATION

10, bd Gambetta - BP 70 134 - 30401 Villeneuve Avignon cedex
 tél. 04 90 26 03 08
 fax. 04 90 26 12 80

archi.jp.massot@wanadoo.fr www.cyberarchi.com/jean-paul-massot

SAS TEYSSIER
Travaux Publics
 Terrassements - Réseaux Divers
 Av. Marcel Pagnol
 84110 VAISON LA ROMAINE

Carrière COPAT
 Vente d'agréats
 Entreprises et Particuliers
 Pont de Sablet - 84110 SABLET
 Tél. 04 90 36 02 59 - Fax 04 90 36 27 82

e.i.m. leblanc
 Groupe Bosch

EAU CHAUDE
CHAUFFAGE GAZ

www.elm-leblanc.fr

*** TULETTE AMBULANCES**
VSL - TAXI

Patricia Barthez

24h/24 - 7j/7
 6 av. des Alpes 26790 TULETTE
 ☎ 04.75.98.35.84 - 04.75.98.30.16

GENERALI
 Assurances

Marylin BERGER
Jean-marie ROUSSIN

12, Cours du portalet - 84290 Ste Cécile les Vignes
 Tel : 04 90 40 97 65 - Fax : 04 90 40 68 53

E-mail : valreas@agence.generalif.fr

Construisez votre maison avec des artisans

VADÉ André
 06 72 00 02 19

Directeur de publication : Max Ivan, Maire
Rédactrice en Chef : Claire Brésolin, Adjointe Communication, Culture et Tourisme
Comité de rédaction : Agnès Vincent, Denise Viseur, Jean Flour, André Tournillon, Vincent Faure, Isabelle Crozet, Pascal Crozet, Louis Chalié, Jean-Marc Viseur, Nicolas Fouilleul, Agnès Hostin, François Laval
Coordination de rédaction : Mairie - Espace Culturel, place M. Aubert
 04 90 30 78 35
 e-mail : info@sainte-cécile.org

Photographies :
 Claire Brésolin - Isabelle Crozet - Jean Flour - Jean-Marc Viseur

Régie publicité :
 Studio C
 Stéphan Compan
 06 82 13 46 50

LISTE de MARIAGE

Pêchés de Vignes
 Décoration Cadeaux

Cours du Portalet
 84290 Ste Cécile les Vignes
 04.90.40.41.97

"Les Oliviers"

AGENCE IMMOBILIÈRE

Grande Rue - 26790 ROCHEGUDE
 tél. 04 75 97 41 47

Cours Corsin - 84420 PIOLENC
 tél. 04 32 80 22 51

e-mail : agencelesoliviers@orange.fr

SNC MARBRERIE BOLLÉNOISE
 R. VALVERDE & J. LOSCRI

Dépositaire caveau monobloc béton / Pose en 48h
 Tous travaux cimetièrre / Revêtement tout granit

10, place Tournefol - 84500 Bollène
 Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76

Pompes Funèbres Bollénoises
 Ets Valverde, 30 ans au service des familles

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES

Transport avant mise en bière, transport avec cercueil France et Etranger
 Démarches et formalités - Contrats obsèques - Incinération - Chambre funéraire

10, place Tournefol - 84500 Bollène
 Tél. 04 90 40 40 19 - Fax 04 90 40 08 76